

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école de la Croisée



N° de la résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RÉGION DE SHERBROOKE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement tenue le 29 septembre 2019, à 18 h 30, au salon du personnel.

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Martin Scallon, directeur
M. François Hotte, représentant parent
M. Ange Chiesa, représentant parent
M. Pierre-Yves Jeanson, représentant parent
M. Israël Laliberté, représentant parent
M. Christian Lafond, représentant parent
Mme Nathalie Guillemette, représentante substitut parent,
Mme Christiane, Lanoix, enseignante
Mme Julie Martin, enseignante
Mme Guylaine Fortin, enseignante
Mme Caroline Poulin, directrice adjointe

ÉTAIENT ABSENTS

Mme Julie Brunette, représente substitut parent
M. Sylvain Houde, représentant substitut parent
M. Kamuel Charles, représentant substitut parent
Mme Julie Bonneau, psychoéducatrice
Aline Lenquette, technicienne en service de garde

1. PROCÉDURE STATUAIRES :

1.1 PRISE DE PRÉSENCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM (art. 61) ;

1.2 NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE (art. 69) ;

Il est proposé par François Hotte, appuyé par Israël Laliberté et résolu :

QUE François Hotte soit nommé au poste de secrétaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

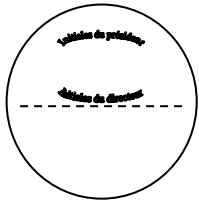
1.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Israël Laliberté, appuyé par Christiane Lanoix et résolu

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

CÉ # 20-09-29-01

CÉ # 20-09-29-02



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école de la Croisée



N° de la résolution
ou annotation

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1.4 ADOPTION ET SUIVI PROCÈS-VERBAL DU 26 JUIN 2019

Il est proposé par François Hotte, appuyé par Isaël Laliberté et résolu :

QUE le procès-verbal du 26 juin 2019 adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1.5 ÉLECTIONS

1.5.1 à la présidence (56 ET 58) ; François Hotte

Il est proposé par Isaël Laliberté, appuyée par Julie Martin

1.5.2 à la vice-présidence (art. 60) ; Isaël Laliberté

Il est proposé par François Hotte et appuyé par Christiane Lanoix

1.5.3 de membres de la communauté (art. 42) ;

1.6 CONFLITS D'INTÉRÊTS (art.70) ;

Les membres remplissent le document de conflit d'intérêts.

1.7 PAROLE DU PUBLIC (15 minutes)

Les sacs à dos sont maintenant autorisés avec utilisation restreinte selon les besoins essentiels.

Les cours parascolaires seront possibles, mais avec une utilisation restreinte. Un enfant pourra avoir seulement accès à un seul groupe et le tout par bulle classe. Important d'assurer une équité entre toutes les classes.

2. POUR ADOPTION :

2.1 RÈGLES DE RÉGIE INTERNE (art. 67) ;

Il est proposé par Julie Martin, appuyée par François Hotte

QUE les règles de régie interne soient adoptées telles que présentées.

2.2 DEMANDE DE PARENTS POUR REMBOURSEMENT CAHIER D'EXERCICES

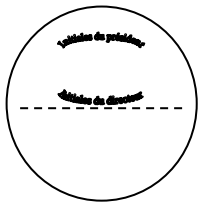
CÉ # 20-09-29-03

CÉ # 20-09-29-04

CÉ # 20-09-29-05

CÉ # 20-09-29-06

CÉ # 20-09-29-07



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école de la Croisée



N° de la résolution
ou annotation

CÉ # 20-09-29-08

Le cahier d'exercices de Prest-math B en première année devra être remboursé à tous les parents étant donné que celui-ci n'a nullement été rempli. Le remboursement se fera par chèque.

3. POUR APPROBATION :

3.1 CAMPAGNE DE FINANCEMENT HALLOWEEN (art. 94)

Il est proposé par Julie Martin, appuyée par Christiane Lanoix et résolu qu'aucune campagne de financement pour l'Halloween ne soit retenue.

4. POUR CONSULTATION

4.1 BUDGET ANNUEL DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (art. 66) :

Nous réservons un montant pour des repas dépannages. Il est suggéré de reporter la décision de la somme restante à plus tard en voyant les besoins.

4.2 CALENDRIER DES RENCONTRES

Il est accepté comme présenté

5. POUR INFORMATION

5.1 FORMATION POUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La direction présente en quoi consiste cette formation et donnera la date lorsqu'il l'obtiendra.

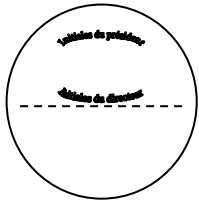
6. AFFAIRES NOUVELLES

6.1 NOUVELLES DE L'ÉCOLE

Un début d'année assez mouvementé vu la situation Covid, mais tout le monde travaille très fort pour que tout fonctionne bien. Les enfants sont bien et vivent des beaux moments grâce aux beaux travaux des enseignants. Les parents perçoivent que le personnel ne semble pas paniquer avec cette situation et l'apprécient grandement.

6.2 NOUVELLES DU SERVICE DE GARDE

Madame Aline Lenquette travaille fort pour répondre aux besoins des enfants et des éducatrices. La clientèle est stable au régulier et la clientèle TSA a augmenté.



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école de la Croisée



N° de la résolution
ou annotation

6.3 NOUVELLES DE LA PRÉSIDENTE :

Aucune nouvelle

6.4 NOUVELLES DU COMITÉ DE PARENTS :

La première rencontre aura lieu le 30 septembre 2020. François participera à cette rencontre.

6.5 NOUVELLES DE LA FONDATION :

La première rencontre aura lieu le 6 octobre. Les membres souhaitent choisir des moyens de financement qui respectent les mesures sanitaires.

6.6 NOUVELLE DE LA COMMUNAUTÉ :

Aucune nouvelle

7. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

8. VARIA

8.1 HEURE DU SERVICE DE GARDE

On maintient la décision de garder l'heure de fermeture à 17h30, car nous n'avons pas assez d'enfants pour apporter des changements. L'heure d'ouverture à 6h45 est très appréciée. Il y a 7-8 enfants arrivent entre 6h45 et 7h.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Christian Lafond, et appuyé par Christiane Lanoix et résolu :

QUE la séance soit levée à 20h25

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

François Hotte, président

Martin Scallon, directeur